REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 08 au 14 août 2023

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Conférence ministérielle santé.....2
- SEGA One Health : La prochaine conférence ministérielle organisée à Maurice
- Mauritius Working session focuses on 2023 SEGA One Health Ministerial Conference

1.2 Accord-cadre COI- UT.....5
- ACCORD-CADRE ENTRE LA COI ET L'UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE DE MAURICE

1.3 Projet ICC : patrimoine.....6
- Patrimoine culturel de l'Océan Indien : inventaire déjà fait aux Comores

1.4 Projet Ecofish : pêche illicile.....7
- La COI reçoit une distinction

1.5 Sécurité alimentaire.....8
- Antsirabe - Madagascar | Les acteurs réunis pour réfléchir aux perspectives des secteurs semenciers de l'océan Indien

2. Centres d'Intérêts

2.1 Coopération régionale.....10
- Relations Seychelles-Madagascar : L'accréditation de l'Ambassadeur Claude Morel pour renforcer les liens d'amitié et de coopération
- Pravind Jugnauth souligne l'importance de la coopération régionale dans la lutte contre la drogue

2.2 Transition énergétique.....12
- Centrale photovoltaïque de Tamarin Falls : le rapport géotechnique prêt

2.3 Pêche : piscicole.....13
- Région Ihorombe : Construction d'un plus grand bassin piscicole

2.4 Tourisme.....14
- Région DIANA : Ouverture d'un nouveau site touristique

SEGA One Health : La prochaine conférence ministérielle organisée à Maurice

Preeyankah Hurry



Les objectifs de la conférence étaient d'apprendre et de s'appuyer sur les réalisations du réseau SEGA One Health.

En préparation de la prochaine conférence ministérielle sur le SEGA One Health, qui se tiendra à Maurice en septembre de cette année, une session de travail s'est tenue entre Maneesh Gobin, procureur général et ministre de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, et Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), au siège du ministère à Port-Louis, le mardi 8 août.

L'objectif principal était d'explorer les prochaines étapes de l'organisation de la conférence ministérielle, qui inclura la participation d'autres États membres de la COI.

Dans une déclaration, Vêlayoudom Marimoutou a souligné que les objectifs de la conférence étaient d'apprendre et de s'appuyer sur les réalisations du réseau SEGA – One Health, de discuter de la durabilité du réseau à travers l'établissement du Fonds SEGA (statuts, mécanisme financier, etc.) et de développer une politique régionale de santé.

Il a indiqué que la conférence offrirait à tous les États membres un forum essentiel pour se réunir et délibérer sur la manière de gérer les alertes sanitaires. Il a ajouté qu'elle se concentrerait sur le développement du réseau régional de surveillance épidémiologique de la santé humaine, animale et environnementale.

Il a également mentionné l'importance d'adapter les programmes aux besoins des États membres et de les étendre à d'autres parties prenantes. Il est convaincu que la conférence renforcera la coordination interétatique et la capacité nationale des unités de surveillance dans les États membres de la COI en termes de maladies épidémiques et de réponse aux épidémies.

Mauritius Working session focuses on 2023 SEGA One Health Ministerial Conference



Mauritius: In view of the forthcoming Ministerial Conference on the SEGA One Health to be hosted in Mauritius in September this year, a working session was held between the Attorney General, Minister of Agro-Industry and Food Security, Maneesh Gobin, and the Secretary General of the Indian Ocean Commission (IOC), Professor Vêlayoudom Marimoutou, yesterday, at the seat of the Ministry in Port-Louis.

Mauritius: In view of the forthcoming Ministerial Conference on the SEGA One Health to be hosted in Mauritius in September this year, a working session was held between the Attorney General, Minister of Agro-Industry and Food Security, Maneesh Gobin, and the Secretary General of the Indian Ocean Commission (IOC), Professor Vêlayoudom Marimoutou, yesterday, at the seat of the Ministry in Port-Louis.

The main aim was to discuss the way forward for holding the Ministerial Conference, which will comprise the participation of other IOC Member States.

In a statement, Professor Marimoutou highlighted the objectives of the Conference, which are to learn and build on the achievements of the SEGA – One Health network, discuss the sustainability of the network through the setting up of the SEGA Fund (statutes, financial mechanism, etc.); and elaborate a regional health policy.





Image credit: Government of Mauritiud official Facebook Page
The Conference, he stated, will provide an important platform for all Member States to come together and brainstorm on the management of health alerts. He added that it will focus on widening the regional network for epidemiological surveillance concerning human, animal, and environmental health.

Professor Marimoutou indicated that the environmental aspect is becoming increasingly important due to changes in modes of production which are affecting the health of beings. Global warming and climate change and pandemics such as the Covid-19 are among the key topics that will be He also spoke of the need to adapt programmes to respond to Member States' requirements and extend them to other stakeholders. He is confident that the Conference will reinforce collaboration among States and help strengthen the national capacities of surveillance Units considering epidemic diseases and outbreak response in the Member States of the IOC.discussed during the Ministerial Conference.

Lire aussi :

- https://www.wazaa.mu/news/latest-stories/sega-one-health-le-secr%C3%A9taire-g%C3%A9n%C3%A9ral-de-la-coi-rencontre-maneesh-gobin

ACCORD-CADRE ENTRE LA COI ET L'UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE DE MAURICE



LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN (COI)ET THE UNIVERSITY OF TECHNOLOGY, MAURITIUS, ONT SIGNÉ UN ACCORD-CADRE. OBJECTIFS : FAVORISER LA SYNERGIE ENTRE LES PROJETS DE DEUX ORGANISATIONS ET OUVRIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'INDIANOCÉANIE À TRAVERS DES INITIATIVES INNOVANTES ET COLLABORATIVES.

En photo : Le Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayoudom Marimoutou et M. Raj Makoond, président de l'Université de technologie de Maurice.

L'Accord-cadre a été signé par le Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayoudom Marimoutou et l'Université detechnologie de Maurice, représentée par M. Raj Makoond, en sa qualité de Président et Dr. Dinesh Kumar Hurreeram, directeur général. Ce partenariat s'inscrit dans l'initiative de promotion de la recherche et de l'éducation de la COI. La COI et l'UTM conviennent ainsi de collaborer dans les domaines de la santé, des énergies renouvelables, de l'entrepreneuriat, du tourisme ou encore de la culture… Ainsi, la COI pourra, d'une part, accueillir des stagiaires de l'UTM et impliquer l'UTM dans les activités de ses projets de coopération. D'autre part, l'UTM pourra mettre àdisposition son expertise scientifique et technique dans les domaines d'intérêt commun.

La signature de l'Accord-cadre s'inscrit dans une volonté globale de la COI d'approfondir les relations avec les institutions d'éducation et de formation des Etats membres de la COI. L'ambition est de poursuivre sa dynamique de collaboration avec les universités et centres de d'enseignements supérieurs de l'Indianocéanie permettant ainsi de créerun réseau régional pour la recherche et la formation universitaire, technique et professionnelle. D'ailleurs, la COI dispose déjà d'accords-cadres avec l'Université de La Réunion depuis 2021, l'Université des Seychelles depuis 2022 et l'IRD.

Lire aussi :

- https://www.business-magazine.mu/actualites/la-coi-et-lutm-signent-un-accord-cadre/
- https://www.panapress.com/La-COi-et-l-UTM-signent-un-accor-a_630751490-lang1.html

La Gazette des Comores

PATRIMOINE CULTUREL DE L'OCÉAN INDIEN :

Un inventaire déjà fait aux Comores

La COI, à travers son projet ICC, a lancé une série de formations sur le patrimoine culturel dans cinq pays bénéficiaires, à savoir : Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et les Comores. Cet inventaire permettra également de répertorier les éléments intangibles (traditions, savoir-faire) et les qualités bioclimatiques des éléments architecturaux identifiés. Et aux Comores, un inventaire a été déjà fait sur les architectures coloniales.



La COI a lancé un programme sur la préservation du patrimoine culturel dans 5 Etats membres (Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles et les Comores). Une série de formations a été lancée depuis juin dernier pour former les équipes techniques nationales sur l'outil numérique développé dans le cadre du projet ICC. L'outil permettra de collecter des données géo-référencées selon les critères définis lors de la formation en ligne qui s'est tenue le 26 mai dernier, tels que les matériaux de construction, l'usage des bâtiments, l'état de conservation et les éléments du patrimoine culturel immatériel (PCI) liés au patrimoine bâti. « Ce projet consiste à faire l'inventaire des constructions architecturales traditionnelles comoriennes, leurs origines, leur typologie, le savoir-faire lié aux techniques, les périodes de construction, les techniques etc. », explique Mohamed Mboreha Selemane, chef du conservatoire du patrimoine au CNDRS.

Du 21 au 28 juin 2023, une mission a eu lieu aux Comores et a suivi une approche singulière et variée sur le patrimoine, menée par le professeur Mze Hamadi Toiwilou directeur général du CNDRS avec son directeur du patrimoine Mohamed Mboreha. Les membres de l'équipe technique nationale ont arpenté les îles de l'Union des Comores lors des formations en allant aussi à la rencontre de communautés qui font vivre des savoir-faire anciens. « On a fait un inventaire sur les architectures coloniales à Salimani et Singani Hambou. A Moroni, on s'est penché sur la construction des sultanats et la construction des pierres sèche en basaltique à Nyambeni. Nous avons également fait un inventaire à Wallah 1 et 2, Mdremani et Ndrondroni à Moheli. Cet inventaire à Mohéli porte sur les constructions en terre, paille, et autres matériaux éphémères. A Ndzouani on était à Ouani et Sima pour ces mêmes constructions », montre-t-il. Et d'enchaîner : « Cette formation cadre bien avec le programme triennal du conservatoire du patrimoine du CNDRS ».

A travers ce programme, le CNDRS compte sortir un documentaire sur ces architectures, organiser un colloque pour publier des communications scientifiques et sortir un livre spécialisé sur ces architectures traditionnelles. « Notre patrimoine est en voie de disparition. Si des actions urgentes ne sont pas entreprises par exemple pérenniser le savoir-faire lié à la tradition et aux techniques ancestrales, on risque d'avoir un réel problème », avance-t-il, avant d'ajouter que « il faudrait renforcer la législation nationale et le respect du droit coutumier en termes de protection du patrimoine culturel car nous possédons un patrimoine unique ».

Cette formation sur les architectures traditionnelle permet de compléter la cartographie des patrimoines bâtis de l'Indianocéanie à travers un outil numérique dédié. Cet outil permet de recenser tout un ensemble de données utiles pour la conservation et plus encore la constitution de dossier pour le classement des bâtisses, notamment auprès de l'UNESCO. Cela permettre également aux cinq pays d'alimenter l'outil numérique développé pour l'inventaire des architectures traditionnelles. Ces données pourront servir de base pour les pays dans leur démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en identifiant et valorisant les similarités du patrimoine culturel des pays de l'Indianocéanie. Il est à noter que la région compte actuellement sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nassuf Ben Amad

Lire aussi :

- https://www.business-magazine.mu/actualites/coi-objectif-structuration-des-industries-culturelles-et-creatives-en-indianoceanie/
- https://www.comoresinfos.net/inventaire-du-patrimoine-culturel-aux-comores-une-initiative-pour-la-preservation-des-architectures-traditionnelles/
- http://www.africain.info/news=9100675

La Gazette des Comores

LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLICITE

La COI reçoit une distinction

La COI se voit décerner un prix, la récompensant pour ses efforts dans la lutte contre la pêche illicite. Une reconnaissance attribuée par le Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches, lors du 7e Atelier mondial de formation à l'application de la législation sur les pêches qui a lieu à Halifax, au Canada.

La COI se voit attribuer le prix des « réalisations méritoires », décerné par le Réseau IMCS pour ses efforts remarquables dans la mise en œuvre du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP). « Nous sommes fiers de cette nouvelle reconnaissance internationale. Cette distinction confirme l'utilité et la pertinence de notre dispositif régional qui fonctionne grâce à l'engagement des 9 États participants qui mutualisent des moyens et de l'intelligence, grâce aussi à notre partenariat avec l'Union européenne », s'est réjoui Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien. « La réussite tient à la confiance créée entre les parties prenantes qui fonde l'esprit de coopération avec pour résultat un effet dissuasif réel en plus des actions de contrôle et répression effectives sur un espace maritime immense grand comme une fois et demie l'Europe des 27 ! Ce dispositif a vocation à se pérenniser compte tenu de son apport notamment en lien avec l'architecture de sécurité maritime que nous portons également », a-t-il ajouté.

Le plan régional de surveillance des pêches, financé par l'Union européenne (UE) par le biais de divers programmes dont ECOFISH, ainsi que par la Région Réunion grâce aux fonds FEDER/INTERREG, aurait fait ses preuves, en réduisant le nombre d'infractions de pêche dans la région du sud-ouest de l'océan Indien, selon cette organisation régionale. « Le PRSP s'inscrit dans la lutte active des États membres de la COI, ainsi que de certains États côtiers du sud-ouest de l'océan Indien, contre la pêche illégale. Il favorise les échanges d'informations, les missions de surveillance maritime et aérienne, ainsi que les missions d'observation. À son actif, le PRSP a permis de réduire de manière significative les irrégularités dans le secteur de la pêche dans la région », a souligné Manuela Riccio, Chargée d'affaires de la Délégation de l'UE auprès de la République de Maurice et de la



République des Seychelles.

« Les dernières missions régionales de surveillance des pêches en mer ont montré que la quasi-totalité des bateaux opérant dans la région respectent désormais la réglementation ; un contraste frappant par rapport aux contrôles menés par la première patrouille régionale en 2007, où 25% des navires inspectés étaient en infraction », rapporte un communiqué de presse publié à l'occasion. « Ce progrès considérable est le résultat de la collaboration entre plusieurs pays, notamment les Comores, le Kenya, la France/La Réunion, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie et la Tanzanie. Les actions conjointes transmettent clairement aux potentiels contrevenants que la région est beaucoup plus efficace dans sa lutte contre la pêche illégale », ajoute le document.

La cérémonie de remise des prix lors du 7e GFETW a rassemblé environ 180 techniciens, experts et décideurs clés représentant 52 pays, tous engagés dans le suivi, le contrôle et la surveillance des pêches. Cet événement mondial unique offre l'opportunité de discuter des défis actuels du secteur et d'apprendre des réussites. La COI en a profité pour réaffirmer son engagement à jouer un rôle majeur dans la protection des ressources halieutiques.

Maoulida Mbaé

Lire aussi :

- https://www.memento.fr/article_07-08-2023-la-coi-recoit-un-prix-pour-son-impact-significatif-dans-la-lutte-contre-la-peche-illegale
- https://fr.allafrica.com/stories/202308070380.html

Antsirabe - Madagascar | Les acteurs réunis pour réfléchir aux perspectives des secteurs semenciers de l'océan Indien

Dans le cadre du programme régional d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'océan Indien, SANOI et en lien avec le projet Food-Sec Semence, un 1er atelier régional s'est tenu à Antsirabe (Madagascar) les 26, 27 & 28 juillet derniers.



Atelier régional dans le cadre du SANOI et projet Food-Sec Semence à Antsirabe © SANCHEZ JOLY C., Cirad

Trente-cinq collègues venant des Comores, de Madagascar, de Maurice et de France (La Réunion /l'hexagone), représentant une quinzaine d'institutions (étatiques, de recherche, techniques et de vulgarisation…) ont pu ainsi échanger pendant trois jours sur ces questions.
Cet atelier a permis de :
Présenter les contextes réglementaires de chaque pays faisant apparaitre des situations contrastées : à Madagascar, une loi datant de 1995 concernant l'inscription des variétés existe, le pays cependant rencontre des difficultés dans son application. Maurice dispose d'un système récent mais qui n'est pas encore pleinement opérationnel. Les Comores ne disposent d'aucune législation, dans ce domaine. Deux collègues du **CIRAD**, *Thierry Leroy* et *Vanesse Labeyrie* ont ouvert le champ des possibles en présentant, à une échelle globale, respectivement les systèmes conventionnels (formels) d'inscription variétale et de production de semences et les systèmes dits paysans, plus informels.
Présenter quelques études de cas locales, basées sur des retours d'expériences concrets ;
Eu égard aux contextes préexistants, **formuler des propositions concrètes d'actions et de solutions innovantes**, sur différentes dimensions, afin de parfaire l'existant vers des cadres nationaux réglementaires plus efficients et une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes concernées.
Ces premières propositions serviront entre autres de base de réflexion pour les travaux qui vont se poursuivre dans le cadre de l'activité 5 du projet **Food-Sec semence** qui vise la définition de plans d'action nationaux et régionaux pour relancer les filières de production de semence de qualité.


Participants durant l'atelier SANOI

En prise avec la réalité du terrain, cet atelier a permis la visite 1/ du centre **FIFATA** (Association pour le Progrès des Paysans) **/ CEFFEL** (Conseil – Expérimentation – Formation en Fruits et Légumes) pour ses activités de production de semences de légumes et de pommes de terre ; 2/ du **FIFAMANOR** (Centre de Développement Rural et de Recherche Appliquée) pour ses activités de production de plants de pommes de terre, en laboratoire (in vitro) jusqu'au champ, institutions toutes deux mobilisées pour la production de semences de haute qualité.
Le programme régional "**SANOI**" est une initiative régionale financée par l'Union européenne European Commission portée en partenariat avec *la Commission de l'océan Indien* (COI) qui vise à réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire en Indianocéanie.
Dans ce cadre, le projet « **Food-Sec Semence** » vise la relance d'une filière régionale dans le sud-ouest de l'océan Indien de semences et plants sains et certifiés, adaptés aux conditions agro-climatiques locales.

Plus d'information :

- https://midi-madagasikara.mg/zone-de-locean-indien-renforcement-du-controle-sanitaire-et-phytosanitaire-des-produits-agricoles/
- https://defimedia.info/penurie-de-riz-ration-les-seniors-veulent-participer-aux-efforts-de-diversification-alimentaire

Relations Seychelles-Madagascar : L'accréditation de l'Ambassadeur Claude Morel pour renforcer les liens d'amitié et de coopération

Les entretiens qui ont suivi après la cérémonie ont porté sur divers axes d'intérêt commun
Le nouvel ambassadeur des Seychelles auprès de la République sœur de Madagascar, Son excellence Monsieur Claude Morel, a présenté ce mercredi 2 aout 2023 ses lettres de créance au Président malgache, Son Excellence Monsieur Andry Rajoelina, lors d'une cérémonie au palais présidentiel à Antananarivo, en présence de la Ministre des Affaires Etrangères, Madame Yvette Sylla.
Un accord de pêche permettant l'exploitation durable des ressources halieutiques est également en cours d'étude par les deux parties
Les entretiens qui ont suivi après la cérémonie ont porté sur divers axes d'intérêt commun. On retiendra que les Seychelles et Madagascar entament des discussions visant la signature d'un Accord-Cadre de Coopération qui renforcerait, entre autres, les relations entre les deux pays dans les domaines politique, économique, commercial et culturel. La sécurité maritime a été également évoquée.

Un Protocole d'accord de Coopération en matière de paix, sécurité, et le maintien de l'ordre en mer sera signé incessamment, permettant ainsi aux deux pays de conjuguer leurs efforts dans le combat mutuel du trafic de la drogue et de la pêche illégale. Un accord de pêche permettant l'exploitation durable des ressources halieutiques est également en cours d'étude par les deux parties.

L'Ambassadeur Morel s'est également entretenu, entre autres, avec le Ministre de la Jeunesse et des Sports, Monsieur André Resampa, sur divers aspects concernant la préparation des prochains Jeux des Iles de l'Océan Indien, et les dispositifs d'accueil prévus pour le contingent seychellois.
A noter que l'Ambassadeur Morel était accompagné du Consul Honoraire Général, Monsieur Sylvain de Comarmond.

Pravind Jugnauth souligne l'importance de la coopération régionale dans la lutte contre la drogue



La coopération régionale reste la clé d'une réponse efficace aux différents aspects du problème de la drogue. Affirmation du Premier ministre, Pravind Jugnauth, lors de l'ouverture de la réunion de l'Eastern and Southern Africa Commission on Drugs (ESACD), le 10 août, à l'hôtel Victoria Beachcomber à Pointe-aux-Piments.

Le Premier ministre a demandé aux pays de la région d'unir leurs efforts pour lutter contre le fléau de la drogue et protéger les jeunes, tout en réitérant sa propre détermination à agir contre la toxicomanie et le trafic illicite et à continuer à fournir un traitement aux victimes de la drogue.
« A l'heure où notre région est devenue un point de destination de la drogue et où de plus en plus de personnes sont prises dans le cercle vicieux de la consommation de drogue, une approche concertée est nécessaire pour lutter contre la menace de la drogue », a souligné Pravind Jugnauth.

Cette conférence, a affirmé le Premier ministre, peut apporter une contribution importante à nos efforts collectifs pour relever les nombreux défis liés à la drogue. Il a rappelé que tout le monde est concerné par la question des drogues illicites. Les stupéfiants détruisent la vie, privent les jeunes de leur avenir, déchirent les familles et rendent les rues moins sûres, a déclaré Pravind Jugnauth.

Centrale photovoltaïque de Tamarin Falls : le rapport géotechnique prêt



Water Research Co Ltd, dont les services avaient été retenus par le CEB pour réaliser une étude géotechnique sur le terrain en prélude de la construction du bâtiment principal à Henrietta et l'installation de panneaux solaires sur le réservoir de Tamarin Falls vient de soumettre son rapport final ayant trait à une étude géotechnique.

Le rapport indique que des excavations verticales sont possibles pour les fondations avec une pelle rétrocaveuse. Cependant, le niveau des eaux souterraines pourrait monter rapidement pour affecter la zone fouillée, si des mesures de contrôle des eaux ne sont pas installées avant. Il indique que le projet peut aller de l'avant en raison de la qualité du sol. « On the basis of the soil characteristics and loads expected, conventional pads and strip footings may be considered as options for foundations, which are adequate to sustain 135 kPa bearing pressure for the main building and solar PV panels », note le rapport.

Région Ihorombe : Construction d'un plus grand bassin piscicole



Ce grand bassin piscicole se trouve à Ihosy.

Un plus grand bassin piscicole a été construit dans la commune rurale de Zazafotsy, district d'Ihosy dans la région Ihorombe. Il s'agit d'une initiative privée bénéficiant de l'encadrement technique du ministère de la Pêche et de l'Économie bleue. Ce bassin piscicole respecte les normes établies et peut produire annuellement 120 tonnes de poissons servant à améliorer la sécurité alimentaire de la population locale. Grâce à ce projet d'envergure menée par un particulier en complément des activités agricoles, la région Ihorombe pourra ainsi exporter des poissons dans d'autres régions de l'île tout en contribuant à l'amélioration du taux de consommation de produits de la pêche qui se chiffre actuellement aux environs de 5kg/habitant/an si la moyenne en Afrique s'élève à 11 kg/habitant/an. Force est également de reconnaître que le développement de la pisciculture génère des emplois locaux, surtout pour les jeunes, tout en améliorant leurs revenus une fois que les débouchés seront assurés. Les activités piscicoles sont par ailleurs en pleine expansion dans la région grâce à la distribution de 5 000 alevins dans le *fokontany* de Marotoko, district d'Iakora, par le ministère de tutelle.
Navalona R.

Région DIANA : Ouverture d'un nouveau site touristique



On peut découvrir le lémurien Macaco Macaco dans ce nouveau site écotouristique. (Photo : WWF)

La diversification de l'offre qui constitue l'un des axes stratégiques inscrits dans la feuille de route du ministère du Tourisme, se concrétise grâce aux initiatives menées par toutes les parties prenantes œuvrant dans le secteur.

Un nouveau site touristique est ouvert au grand public, tant pour les touristes nationaux qu'internationaux. Il est localisé à Ankazomborona, commune rurale de Beramanja, district d'Ambilobe, dans la région DIANA. La communauté locale de base d'Ankameva était à l'origine de cette initiative prometteuse tout en bénéficiant l'appui de WWF et du soutien financier de l'agence SIDA (Swedish International Development Agency) du gouvernement suédois, dans le cadre du programme Leading the Change. *« Notre rêve d'il y a longtemps devient actuellement une réalité. L'ouverture de ce site écotouristique communautaire est génératrice de revenu non seulement pour notre association mais aussi pour chaque membre. Il génère aussi des emplois tout en contribuant au développement local et à la promotion de la destination Nord. A titre d'illustration, Gladysse une femme pêcheuse, membre de notre communauté, est devenue guide et patrouilleuse du site après avoir reçu des formations en la matière. Nous assurons également la gestion de ce site touristique. En outre, son ouverture au grand public permettra de réduire de manière significative les pressions exercées par la population riveraine sur les ressources naturelles »*, a témoigné Amad Jack, président de la communauté de base d'Ankameva.